Protection des orchidées au lycée de la mer et du littoral

Publié le 07-02-2022



Le vendredi 7 janvier, les élèves de la classe de BTS GPN (Gestion et Protection de la nature) du lycée de la mer de Bourcefranc le Chapus, ont installé des rubalises autour des orchidées : Orchis bouc, Ophrys abeille, Orchis pyramidale présentes dans différents endroits de la cour, afin de les laisser se développer.

Pourquoi les protéger?

Ces orchidées ont le statut de préoccupation mineur (LC) par UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Toutefois, elles peuvent être localement raréfiées et donc être considérées comme quasi menacées (NT), c'est à dire que ces espèces peuvent devenir des espèces menacées. Donc, pour que cela n'arrive pas il faut les protéger et c'est pour cela qu'elles sont protégées dans certaines régions en Franche-Comté, en Limousin, en Nord-Pas-de-Calais et en Meurthe-et-Moselle. Ces belles orchidées méritent d'être sauvegardées et connues, sur les 160 espèces présentes en France, 27 sont menacées de disparition et 36 sont sur le point de l'être si on ne fait rien pour les sauvegarder.

Pour en savoir plus : lire l'article complet.